



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-47166>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **26-47166**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : RTM - Régie des Transports Métropolitains

**Forme juridique de l'acheteur** : Entité disposant de droits spéciaux ou exclusifs

**Activité de l'entité adjudicatrice** : Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : FOURNITURE DE MATERIEL MEDICAL, CONSOMMABLES ET MEDICAMENTS POUR LA REGIE DES TRANSPORTS METROPOLITAINS

**Description** : Le présent marché public a pour objet la fourniture de matériel médical et consommables (Lot 1), la fourniture de médicaments (Lot 2) ainsi que la fourniture de narcotest (Lot 3) pour la Régie des Transports Métropolitains.

**Identifiant de la procédure** : e3f2e8d8-eaf6-4c5b-bd88-dffa603fefdb

**Identifiant interne** : 2026033

**Type de procédure** : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

**La procédure est accélérée** : non

**Principales caractéristiques de la procédure** : La présente consultation vise la passation d'un accord-cadre selon une procédure avec négociation, en application des articles L 21243, R 21244 et R 216121 à R216123 du Code de la Commande Publique. Il s'agit d'un accord-cadre au sens des articles L21251.1 et R21621 et suivants du Code de la Commande Publique. La présente procédure est un accord-cadre mono attributaire. Il est exécuté par l'émission de bons de commande, sans négociation ni remise en concurrence préalable, pour les prestations décrites dans les documents contractuels (prestations à bons de commande sans négociation dans les conditions fixées aux articles R21622, R216213 et R216214 du Code). En application de l'article R. 21624 du Code, l'accord-cadre est conclu sur une durée ferme de cinq (5) ans avec un montant maximum d'engagement de 1 700 000.00 Euros HT. L'accord-cadre est conclu sans

montant minimum d'engagement. Le marché public à passer est un marché de fourniture. Il se réfère au Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures et services (CCAG/FCS) approuvé par l'arrêté du 30 Mars 2021. Au stade des candidatures, les documents transmis avec l'Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC), figurent dans le Règlement de la Consultation "Phase candidature", joint en annexe de l'AAPC. Les candidats doivent obligatoirement transmettre leur candidature (et leur offre en phase ultérieure) de façon dématérialisée via le site [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com). Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) contenant l'ensemble des documents de la consultation, sera remis en phase ultérieure aux candidats admis à déposer une offre via le site [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com), qui fournira à ces derniers les modalités de téléchargement. Les candidats devront transmettre leur offre obligatoirement de façon dématérialisée via le site internet [achatpublic.com](http://achatpublic.com). La RTM négocie avec les candidats ayant déposé une offre appropriée, en tenant compte des critères et des dispositions du cahier des charges. Les négociations avec chaque candidat seront conduites par la RTM dans des strictes conditions d'égalité. Au terme de ces négociations, le Responsable de dossier établira une proposition de classement des offres présentée à la Commission d'Appel d'Offres (CAO) pour attribution de l'accord-cadre.

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33000000 Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 33600000 Produits pharmaceutiques

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 33140000 Consommables médicaux

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Immeuble l'Astrolabe 79, boulevard de Dunkerque CS 60478

**Ville :** Bouches-du-Rhône

**Code postal :** 13235

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 0 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 1,700,000 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Les candidats sont tenus par leur offre pendant 6 mois à compter de la date limite de remise des dernières offres négociées.

**Base juridique :**

Directive 2014/25/UE

### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre :** 3

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 3**

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

**Sources des motifs d'exclusion :** Avis

Corruption : Les cas d'exclusion à l'appréciation de l'acheteur sont prévus aux articles L2141-7 et suivants du code de la commande publique.

## **Section 5 - Lot**

**5.1 Identifiant technique du lot :** LOT-0001

**Titre :** LOT 1 : FOURNITURE DE MATERIEL MEDICAL ET CONSOMMABLES

**Description :** Le lot 1 concerne la fourniture de matériel médical et consommables.

**Identifiant interne :** 2026033-Lot 1

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33000000 Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 33600000 Produits pharmaceutiques

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 33140000 Consommables médicaux

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Adresse postale :** Immeuble l'Astrolabe 79, boulevard de Dunkerque CS 60478

**Ville :** Bouches-du-Rhône

**Code postal :** 13235

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée :** 60 Mois

**5.1.4 Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

**5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 0 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 300,000 Euro

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui**

**Informations complémentaires :** La durée de chaque contrat est de cinq(5) ans ferme, à compter de sa date de notification.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection :** Avis

**Critère :** Inscription à un registre du commerce

**Description :** CAPACITE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE : - Une liste des principales références pour des prestations similaires à l'objet du ou des lot(s) pour le(s)quel(s) la candidature est présentée, au cours des trois dernières années (durée inférieure autorisée pour les sociétés nouvellement constituées). Les références détailleront notamment l'objet, le montant, la date et le caractère public ou privé du destinataire et le cas échéant le nom dudit ou desdits destinataires (références qui concernent soit l'entreprise unique présentant sa candidature seule soit le mandataire et/ou les membres d'un éventuel groupement. Les références peuvent concerner d'autres éventuels opérateurs économiques dans le cas où leurs capacités doivent être prises en compte). Les références peuvent concerner soit l'entreprise unique présentant sa candidature seule, soit le mandataire et/ou les membres d'un éventuel groupement. Afin de faciliter la présentation des références, le candidat renseigne l'annexe 1 du DC2 relative à la présentation des références.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :** Inscription à un registre du commerce

**Description :** DOSSIER DE CANDIDATURE : - Le formulaire DC1 « Lettre de candidature - Désignation du mandataire par ses cotraitants », (ou tout autre document contenant l'ensemble des informations requises). Le candidat indique le ou les lot(s) pour le(s)quel(s) la candidature est présentée. Document mis à disposition sur la plateforme [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) Chaque candidat (entreprise unique, mandataire, cotraitant ou tout autre opérateur économique présenté dans la candidature) doit transmettre en plus du document sus énoncé : - Le formulaire DC2 « Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement » (ou tout autre document contenant l'ensemble des informations requises). Document mis à disposition sur la plateforme [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :** Inscription à un registre professionnel pertinent

**Description :** CAPACITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE : -Le chiffre d'affaires global sur les trois derniers exercices disponibles (durée inférieure autorisée pour les sociétés nouvellement constituées). A ce titre, le candidat renseigne la rubrique F1 du formulaire DC2.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

### Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**  
: 0

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure** : 0

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

##### Critère :

**Type** : Qualité

**Description** : La Valeur technique (34%), appréciée en fonction du mémoire technique remis par les candidats à l'appui de leur offre et des éléments le constituant. La valeur technique est composée de 2 sous-critères, représentant 100% de la valeur technique : - Sous-critère 1 (50%) : Qualité des moyens humains dédiés pour la mise en œuvre du suivi commercial : affectation d'un interlocuteur dédié et réactif (analysé au vu des éléments remis par les candidats en partie 1 du mémoire technique). - Sous-critère 2 (50%) : Qualité des moyens logistiques dédiés pour assurer la disponibilité des produits (analysé au vu des éléments remis par les candidats en partie 2 du mémoire technique).

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 34

##### Critère :

**Type** : Prix

**Description** : Les prix (66%), analysés compte tenu du montant résultant du Devis Descriptif Estimatif Détaillé (DDED) du lot concerné, annexe 1 de l'Invitation à Soumissionner (IS), dont les prix unitaires sont issus du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) du lot concerné, annexe 1 de l'Acte d'Engagement (AE).

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 66

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles** : français

**Adresse des documents de marché** : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2026\\_Wacb1n9O52](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_Wacb1n9O52)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

##### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.achatpublic.com/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Autorisée

**Date limite de réception des demandes de participation :** 02/06/2026 à 16:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Sans objet

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, il est précisé que le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code.

**Montage financier :** En vertu des articles L 21251.1°, R21622 à R21623 et R2162.13 , R 2162.14 du Code de la commande publique, il s'agit d'un accord-cadre conclu avec un seul opérateur économique et exécuté pour partie par l'émission de bons de commande et pour partie par l'émission de marchés subséquents, sans négociation ni remise en concurrence préalable, pour les prestations décrites dans les documents contractuels.

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Marseille

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : -Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. -Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Un différend peut être soumis à l'avis du Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou des Litiges relatifs aux Marchés Publics de Marseille, dont les coordonnées sont les suivantes : Préfecture de la région PACA Secrétariat général pour les affaires régionales Place Félix Baret CS 80001 13282 MARSEILLE Cedex 06 L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal Administratif de Marseille : Tribunal Administratif de Marseille 31 Rue Jean-François LECA, 13002 MARSEILLE

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** RTM - Régie des Transports Métropolitains

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** RTM - Régie des Transports Métropolitains

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Marseille

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** RTM - Régie des Transports Métropolitains

**Organisation qui traite les offres :** RTM - Régie des Transports Métropolitains

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** LOT 2 : FOURNITURE DE MEDICAMENTS

**Description :** Le lot 2 concerne la fourniture de médicaments.

**Identifiant interne :** 2026033-Lot 2

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33000000 Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 33600000 Produits pharmaceutiques

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 33140000 Consommables médicaux

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Immeuble l'Astrolabe 79, boulevard de Dunkerque CS 60478

**Ville :** Bouches-du-Rhône

**Code postal :** 13235

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 60 Mois

##### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

##### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 0 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 100,000 Euro

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui**

**Informations complémentaires :** La durée de chaque contrat est de cinq(5) ans ferme, à compter de sa date de notification.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection :** Avis

**Critère :** Inscription à un registre du commerce

**Description :** CAPACITE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE : - Une liste des principales références pour des prestations similaires à l'objet du ou des lot(s) pour le(s)quel(s) la candidature est présentée, au cours des trois dernières années (durée inférieure autorisée pour les sociétés nouvellement constituées). Les références détailleront notamment l'objet, le montant, la date et le caractère public ou privé du destinataire et le cas échéant le nom dudit ou desdits destinataires (références qui concernent soit l'entreprise unique présentant sa candidature seule soit le mandataire et/ou les membres d'un éventuel groupement. Les références peuvent concerner d'autres éventuels opérateurs économiques dans le cas où leurs capacités doivent être prises en compte). Les références peuvent concerner soit l'entreprise unique présentant sa candidature seule, soit le mandataire et/ou les membres d'un éventuel groupement. Afin de faciliter la présentation des références, le candidat renseigne l'annexe 1 du DC2 relative à la présentation des références. - Exigence d'autorisation de l'ANSM (uniquement pour le lot 2) L'article L5125-1 du Code de la santé publique dispose qu'une pharmacie d'officine est affectée à la dispensation au détail des médicaments et n'est pas autorisée à distribuer en gros des médicaments sous forme de rétrocessions à d'autres officines. Cependant, le décret du 19 juin 2009 relatif aux centrales d'achat pharmaceutiques ouvre certaines possibilités comme les structures de regroupement à l'achat. Les pharmaciens titulaires d'officine ou les sociétés exploitant une officine peuvent constituer une société, un groupement d'intérêt économique ou une association, en vue de l'achat, d'ordre et pour le compte de ses associés, membres ou adhérents pharmaciens titulaires d'officine ou sociétés exploitant une officine, de médicaments et de marchandises figurant dans l'arrêté du 15 février 2002. Les commandes peuvent être centralisées et facturées à la structure de regroupement mais celle-ci n'est pas autorisée à réaliser des opérations logistiques telles que le stockage et la livraison des produits pour le compte des autres membres. La manipulation des médicaments est réservée aux établissements pharmaceutiques comme les répartiteurs pharmaceutiques et les grossistes autorisés. Une des possibilités pour se livrer à des opérations de logistiques est la création d'une centrale d'achat pharmaceutique. La centrale d'achat pharmaceutique est une entreprise se livrant soit en son nom et pour son compte soit d'ordre et pour le compte de structures de regroupement à l'achat ou de pharmaciens titulaires d'officine, à l'achat et au stockage des médicaments en vue de leur distribution en gros et en l'état à des pharmaciens titulaires d'officine. La distribution en gros des médicaments ne peut être effectuée que dans des établissements pharmaceutiques ayant obtenu une autorisation délivrée par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM). C'est pourquoi le candidat au présent marché doit justifier d'une autorisation délivrée par l'ANSM afin de distribuer les médicaments en gros (ou tout autre moyen de preuve).

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère** : Inscription à un registre du commerce

**Description** : DOSSIER DE CANDIDATURE : - Le formulaire DC1 « Lettre de candidature - Désignation du mandataire par ses cotraitants », (ou tout autre document contenant l'ensemble des informations requises). Le candidat indique le ou les lot(s) pour le(s)quel(s) la candidature est présentée. Document mis à disposition sur la plateforme [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) Chaque candidat (entreprise unique, mandataire, cotraitant ou tout autre opérateur économique présenté dans la candidature) doit transmettre en plus du document sus énoncé : - Le formulaire DC2 « Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement » (ou tout autre document contenant l'ensemble des informations requises). Document mis à disposition sur la plateforme [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère** : Inscription à un registre professionnel pertinent

**Description** : CAPACITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE : -Le chiffre d'affaires global sur les trois derniers exercices disponibles (durée inférieure autorisée pour les sociétés nouvellement constituées). A ce titre, le candidat renseigne la rubrique F1 du formulaire DC2.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**  
: 0

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**  
: 0

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : La Valeur technique (34%), appréciée en fonction du mémoire technique remis par les candidats à l'appui de leur offre et des éléments le constituant. La valeur technique est composée de 2 sous-critères, représentant 100% de la valeur technique : - Sous-critère 1 (50%) : Qualité des moyens humains dédiés pour la mise en œuvre du suivi commercial : affectation d'un interlocuteur dédié et réactif (analysé au vu des éléments remis par les candidats en partie 1 du mémoire technique). - Sous-critère 2 (50%) : Qualité des moyens logistiques dédiés pour assurer la disponibilité des produits (analysé au vu des éléments remis par les candidats en partie 2 du mémoire technique).

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 34

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Les prix (66%), analysés compte tenu du montant résultant du Devis Descriptif Estimatif Détaillé (DDED) du lot concerné, annexe 1 de l'Invitation à Soumissionner (IS), dont les prix unitaires sont issus du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) du lot concerné, annexe 1 de l'Acte d'Engagement (AE).

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 66

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2026\\_Wacb1n9O52](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_Wacb1n9O52)

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Autorisée

**Date limite de réception des demandes de participation :** 02/06/2026 à 16:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Sans objet

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, il est précisé que le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code.

**Montage financier :** En vertu des articles L 21251.1°, R21622 à R21623 et R2162.13 , R 2162.14 du Code de la commande publique, il s'agit d'un accord-cadre conclu avec un seul opérateur économique et exécuté pour partie par l'émission

de bons de commande et pour partie par l'émission de marchés subséquents, sans négociation ni remise en concurrence préalable, pour les prestations décrites dans les documents contractuels.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Marseille

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : -Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. -Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Un différend peut être soumis à l'avis du Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou des Litiges relatifs aux Marchés Publics de Marseille, dont les coordonnées sont les suivantes : Préfecture de la région PACA Secrétariat général pour les affaires régionales Place Félix Baret CS 80001 13282 MARSEILLE Cedex 06 L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal Administratif de Marseille : Tribunal Administratif de Marseille 31 Rue Jean-François LECA, 13002 MARSEILLE

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** RTM - Régie des Transports Métropolitains

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** RTM - Régie des Transports Métropolitains

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Marseille

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** RTM - Régie des Transports Métropolitains

**Organisation qui traite les offres :** RTM - Régie des Transports Métropolitains

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre :** LOT 3 :FOURNITURE DE NARCOTEST

**Description :** Le lot 3 concerne la fourniture de narcotest.

**Identifiant interne :** 2026033-Lot 3

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33000000 Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ) :** 33600000 Produits pharmaceutiques

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ) :** 33140000 Consommables médicaux

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Immeuble l'Astrolabe 79, boulevard de Dunkerque CS 60478

**Ville :** Bouches-du-Rhône

**Code postal :** 13235

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 60 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 0 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 1,300,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

**Informations complémentaires :** La durée de chaque contrat est de cinq(5) ans ferme, à compter de sa date de notification.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection :** Avis

**Critère :** Inscription à un registre du commerce

**Description :** CAPACITE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE : - Une liste des principales références pour des prestations similaires à l'objet du ou des lot(s) pour le(s)quel(s) la candidature est présentée, au cours des trois dernières années (durée inférieure autorisée pour les sociétés nouvellement constituées). Les références détailleront notamment l'objet, le montant, la date et le caractère public ou privé du destinataire et le cas échéant le nom dudit ou desdits destinataires (références qui concernent soit l'entreprise unique présentant sa candidature seule soit le mandataire et/ou les membres d'un éventuel groupement. Les références peuvent concerner d'autres éventuels opérateurs économiques dans le cas où leurs capacités doivent être prises en compte). Les références peuvent concerner soit l'entreprise unique présentant sa candidature seule, soit le mandataire et/ou les membres d'un éventuel groupement. Afin de

faciliter la présentation des références, le candidat renseigne l'annexe 1 du DC2 relative à la présentation des références.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère** : Inscription à un registre du commerce

**Description** : DOSSIER DE CANDIDATURE : - Le formulaire DC1 « Lettre de candidature - Désignation du mandataire par ses cotraitants », (ou tout autre document contenant l'ensemble des informations requises). Le candidat indique le ou les lot(s) pour le(s)quel(s) la candidature est présentée. Document mis à disposition sur la plateforme [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) Chaque candidat (entreprise unique, mandataire, cotraitant ou tout autre opérateur économique présenté dans la candidature) doit transmettre en plus du document sus énoncé : - Le formulaire DC2 « Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement » (ou tout autre document contenant l'ensemble des informations requises). Document mis à disposition sur la plateforme [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère** : Inscription à un registre professionnel pertinent

**Description** : CAPACITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE : -Le chiffre d'affaires global sur les trois derniers exercices disponibles (durée inférieure autorisée pour les sociétés nouvellement constituées). A ce titre, le candidat renseigne la rubrique F1 du formulaire DC2.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**  
: 0

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**  
: 0

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : La Valeur technique (34%), appréciée en fonction du mémoire technique remis par les candidats à l'appui de leur offre et des éléments le constituant. La valeur technique est composée de 2 sous-critères, représentant 100% de la valeur technique : - Sous-critère 1 (50%) : Qualité des moyens humains dédiés pour la mise en œuvre du suivi commercial : affectation d'un interlocuteur dédié et réactif (analysé au vu des éléments remis par les candidats en partie 1 du mémoire technique). - Sous-critère 2 (50%) : Qualité des moyens logistiques dédiés pour assurer la disponibilité des produits (analysé au vu des éléments remis par les candidats en partie 2 du mémoire technique).

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 34

**Critère** :

**Type** : Prix

**Description** : Les prix (66%), analysés compte tenu du montant résultant du Devis Descriptif Estimatif Détaillé (DDED) du lot concerné, annexe 1 de l'Invitation à Soumissionner (IS), dont les prix unitaires sont issus du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) du lot concerné, annexe 1 de l'Acte d'Engagement (AE).

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 66

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles** : français

**Adresse des documents de marché** : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2026\\_Wacb1n9O52](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_Wacb1n9O52)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.achatpublic.com/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres** : Autorisée

**Date limite de réception des demandes de participation** : 02/06/2026 à 16:00

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat** : Sans objet

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué** : En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, il est précisé que le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code.

**Montage financier** : En vertu des articles L 21251.1°, R21622 à R21623 et R2162.13 , R 2162.14 du Code du Code de la commande publique, il s'agit d'un accord-cadre

conclu avec un seul opérateur économique et exécuté pour partie par l'émission de bons de commande et pour partie par l'émission de marchés subséquents, sans négociation ni remise en concurrence préalable, pour les prestations décrites dans les documents contractuels.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Marseille

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : -Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. -Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Un différend peut être soumis à l'avis du Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou des Litiges relatifs aux Marchés Publics de Marseille, dont les coordonnées sont les suivantes : Préfecture de la région PACA Secrétariat général pour les affaires régionales Place Félix Baret CS 80001 13282 MARSEILLE Cedex 06 L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal Administratif de Marseille : Tribunal Administratif de Marseille 31 Rue Jean-François LECA, 13002 MARSEILLE

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** RTM - Régie des Transports Métropolitains

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** RTM - Régie des Transports Métropolitains

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Marseille

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** RTM - Régie des Transports Métropolitains

**Organisation qui traite les offres :** RTM - Régie des Transports Métropolitains

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal Administratif de Marseille

**Numéro d'enregistrement :** 17130005600024

**Adresse postale :** 31 Rue Jean-François LECA

**Ville :** MARSEILLE

**Code postal :** 13002

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-marseille@juradm.fr

**Téléphone :** 04 91 13 48 13

**Télécopieur :** 04 91 81 13 87

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

#### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** RTM - Régie des Transports Métropolitains

**Numéro d'enregistrement :** 05980406200087

**Adresse postale :** 80, Boulevard du Métro

**Ville :** Marseille

**Code postal :** 13013

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** marchespublics@rtm.fr

**Téléphone :** 0491105225

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2026\\_Wacb1n9O52](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_Wacb1n9O52)

**Profil de l'acheteur :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

#### Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis :** 715efdae-657b-458b-ade6-6f5ad05c92fb - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 11/05/2026 à 16:37

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/05/2026